

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2022

Avis public est par la présente donnée par le soussigné, Directeur général de Venise-en-Québec, à tous les contribuables de la Municipalité de Venise-en-Québec que le conseil municipal, lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le lundi 13 décembre 2021 à 19 h 00, situé au 239, 16^e Avenue Ouest, se prononcera sur le sujet suivant:

- Adoption du budget 2022
- Adoption du plan triennal d'immobilisation 2022-2023-2024

Lors de ces séances, les délibérations porteront exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour.

DONNÉ ce 1^{er} jour du mois de décembre 2021 à Venise-en-Québec.



Frédéric Martineau,
Directeur général et greffier-trésorier

Certificat de publication

Je, Frédéric Martineau, Directeur général de Venise-en-Québec, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant les sujets susmentionnés à l'hôtel de ville ainsi qu'au bureau de poste en date du 1^{er} décembre 2021.

Tel que prévu au règlement 455-2018 adopté le 3 juillet 2018 par le conseil municipal, je, Frédéric Martineau, Directeur général de Venise-en-Québec, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant les sujets susmentionnés sur le site Internet de la Municipalité le 1^{er} décembre 2021.



Frédéric Martineau,
Directeur général et greffier-trésorier

1^{er} décembre 2021